



Les Dragons

SEPT-RIVIÈRES

MALLETTE

Partenaire principal

VOLET SECONDAIRE

Le concours entrepreneurial *Les Dragons Sept-Rivières* a pour principal objectif de développer une culture entrepreneuriale, de faire découvrir aux étudiants le processus entourant le démarrage d'une entreprise ainsi que de mettre en valeur des projets innovants qui répondent aux besoins de la communauté et qui ont un impact positif sur notre milieu. Participer au concours vous donnera l'occasion de défendre votre projet face à un jury d'experts, de réseauter avec des gens du milieu des affaires, et de rencontrer les représentants des organismes socio-économiques de la MRC des Sept-Rivières.

Cette année, c'est plusieurs milliers de dollars en prix qui seront remis le 1^{er} et 2 avril prochain. Le volet scolaire totalisant à lui seul 3750\$ dollars en argent et services. Cette année encore, Mallette S.E.N.C.R.L. s'associe comme partenaire principal au concours *Les Dragons Sept-Rivières* pour l'édition 2020.

Pour participer au concours, vous devez signifier votre intérêt à participer auprès du Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis :

Amélie Marceau

Intervenante jeunesse

Responsable volet scolaire Dragons

Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis

ce1@cjed.qc.ca

418 961-2533 poste 226



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
PORT-CARTIER



TABLE DES MATIÈRES

1. Projet fictif vs projet réel.....	3
2. Critères généraux.....	4
3. Critères d'évaluation	6
4. Échéancier et déroulement de la finale.....	7
5. Bourse et prix	8
6. Matériel disponible.....	9
7. Annexe A – Critères d'évaluation.....	10
8. Annexe B – Fiche Technique.....	11

Lors de l'inscription, vous devrez fournir le titre du projet et le nom des participants. Si le projet est réalisé en équipe, nommez un maximum de quatre représentants.

Référez-vous à la section « Déroulement de l'activité et échéancier » pour connaître les dates importantes.

Pour présenter votre projet, vous aurez à préparer une présentation de 3 à 5 minutes assortie d'une présentation PowerPoint. Assurez-vous de répondre aux critères généraux et en cas de doute, communiquez avec votre professeur ou avec le Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis.

Projet FICTIF vs Projet RÉEL

Pour la deuxième édition, les étudiants auront la possibilité de participer dans deux catégories, soit le projet fictif ou le projet réel.

Projet fictif

Les étudiants devront user de leur créativité afin de créer un projet entrepreneurial fictif. Ce projet **n'a pas à être réalisé**, mais il devra être réaliste et viable.

Voici les deux critères spécifiques au projet fictif qui devront être respectés :

- Le projet doit être **écologique** et apporter une ou des solutions à un problème environnemental.
- Le montant alloué pour réaliser le projet est de **5 000\$** et il est non remboursable, autrement dit, c'est un « cadeau ».

Vous ne pouvez pas obtenir du financement supplémentaire, vous devez vous en tenir à ce montant. Par contre, vous pourrez utiliser les profits (fictifs) réalisés par votre entreprise pour financer vos activités.

Projet réel

Les étudiants devront réaliser un projet entrepreneurial. Donc, au-delà d'imaginer le projet, les étudiants doivent soit créer un produit, offrir un service ou organiser un événement. Dans le cas où le projet aurait déjà été présenté aux Dragons dans une édition antérieure, l'aspect novateur pour la période couverte (juillet 2019 à juin 2020) devra être démontré. Les projets n'ont pas l'obligation d'être réalisés en date du 1^{er} avril 2020 pour que le prix soit remis aux gagnants, mais il doit l'être avant le mois de septembre 2020.

Critères GÉNÉRAUX

- Être étudiant(e) à l'école Jean-du-Nord, Manikoutai, Manikanetish, Queen Elizabeth, Centre éducatif l'Abri, ou l'IESÎ au cours de l'année 2019-2020.
- Accepter que le projet puisse être rendu public (des ententes de confidentialité seront signées avec les membres des différents jurys et les participants ne présenteront que l'information non confidentielle de leurs projets au public).
- Les participants doivent faire preuve de créativité et démontrer que le projet est viable.
- Les participants au concours doivent avoir participé de façon active et significative au projet. Les étudiants doivent détenir un rôle décisionnel.
- Un projet ne peut être déposé que dans l'une ou l'autre des 2 catégories, soit « Volet scolaire » ou « entrepreneur ».
- Les projets étudiants peuvent être réalisés dans le cadre des activités de l'établissement d'enseignement. Les projets admissibles à cette catégorie sont des projets étudiants à caractère entrepreneurial élaborés et réalisés par des étudiants pour répondre à un besoin du milieu (milieu scolaire et communauté).
- Les étudiants doivent démontrer les retombées du projet sur la communauté (étudiants ou autres);
- Si un enseignant accompagne les étudiants, il peut agir à titre de conseiller, soutenant et guidant les étudiants dans l'élaboration du projet tout en leur laissant prendre les initiatives.

➤ Le projet doit répondre à la définition d'un projet entrepreneurial.

Le projet entrepreneurial a pour objectif **de créer un produit, un service ou un événement** dans le but de **répondre à un besoin ou à une demande** du milieu, de **trouver une solution à une problématique** ou **d'améliorer une situation** pour un **public cible** qui s'étend plus loin que les participants au projet eux-mêmes (ex. : un établissement scolaire, la communauté, la famille, un groupe en particulier, etc.

Le projet entrepreneurial permet aux étudiants de développer différentes **valeurs et qualités entrepreneuriales** comme la confiance en soi, la persévérance, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités, l'autonomie et l'esprit d'équipe.

Le projet entrepreneurial amène les étudiants à être au cœur de l'action en **participant activement à la prise de décisions** et à la réalisation des tâches à chacune des étapes de la démarche.

Tout au long de la démarche, l'intervenant scolaire responsable du projet agit quant à lui à titre de conseiller, soutenant et guidant les étudiants dans l'élaboration du projet tout en leur laissant prendre les initiatives. Un projet entrepreneurial doit comporter un certain niveau de difficulté, et ce, selon la capacité des étudiants. Le rôle de l'intervenant responsable du projet (l'enseignant par exemple) est de les laisser penser, planifier et réaliser le projet. Par contre, la nature et la teneur de ses interventions peuvent varier en fonction des tâches à accomplir et des capacités des étudiants impliqués.

Source : Défi OSEntreprendre

Exemples de projets admissibles

- Un groupe d'étudiants d'une activité parascolaire élabore un moyen de financement novateur pour financer leur activité;
- Un élève propose un projet d'entreprise (ex. : service de garde d'animaux);
- Des étudiants, par le biais de la jeune coop dont ils font partie, veulent proposer un nouveau produit ou service à la population étudiante.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Les participants devront démontrer, dans la mesure du possible, qu'ils ont réellement réfléchi à leur idée et à sa mise en action;
- La viabilité du projet devra être mise en évidence;
- L'idée doit être réalisable à court terme et doit répondre à un besoin;
- Les participants devront préciser, dans leur présentation PowerPoint, de quelle façon serait investi le financement obtenu.
- La présentation devant le jury composé d'experts doit être bien structurée;
- Le besoin à l'origine du projet, du service ou de l'événement est clairement identifié;
- Le public cible est bien identifié et les ressources nécessaires sont bien comprises.

Le concours Les Dragons Sept-Rivières n'est aucunement lié au Défi OSEntreprendre. Toutefois, si des étudiants désirent faire cheminer leur projet et soumettre celui-ci au Défi OSEntreprendre, il leur sera possible d'obtenir de l'aide ou de l'accompagnement du représentant de votre établissement ou de l'agente de projets jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET ÉCHÉANCIER *Horaire sujet à changement

Avant le 21 février 2020

Finale dans chaque école participante (si nécessaire)

Chaque équipe finaliste aura droit au soutien d'un entrepreneur qui agira à titre de Dragon coach pour les superviser dans leur projet et leur donner trucs et conseils pour la grande finale qui aura lieu au Centre des Congrès de Sept-Îles. Pendant les différentes finales scolaires, chaque équipe présentera son projet au jury qui sera composé d'un membre du personnel de l'école, un membre d'une organisation économique et du « Dragon coach ».

Il y aura un minimum de deux rencontres entre le « Dragon coach » et les finalistes.

1^{er} avril 2020

Avant-midi - **Finale Dragons scolaires** – Centre des Congrès de Sept-Îles

Après-midi – **Générale technique** - Centre des Congrès de Sept-Îles

La finale sera présentée devant public (entrée gratuite).

Chaque équipe disposera de 3 à 5 minutes pour présenter son projet devant le jury. Un temps supplémentaire de 5 minutes sera accordé pour répondre aux questions éventuelles des Dragons coachs. Suite à ces présentations, les Dragons auront un moment pour délibérer. L'équipe gagnante du niveau secondaire représentera à nouveau son projet durant la grande finale en soirée.

2 avril 2020

18h30 à 22h00 – **Finale Dragons Sept-Rivières** – Centre des Congrès de Sept-Îles

Les équipes gagnantes (volet secondaire et volet postsecondaire) présenteront leur projet devant les Dragons mentors et le public. Il est **possible** que des bourses supplémentaires soient octroyées lors de la grande finale aux finalistes scolaires.

LES PRIX

Les prix suivants seront remis au projet gagnant de chacune des catégories:

Volet scolaire | secondaire :

- Gagnant projet fictif : Bourse de 250\$
- Gagnant projet réel : Bourse de 500\$

MATÉRIEL DISPONIBLE

Voici la liste du matériel disponible pour la présentation durant la finale:

- Projecteur
- Toile blanche
- Chevalet
- Ordinateur
- Table et chaises
- Microphone
- Système de son

Les autres demandes techniques seront analysées selon leur faisabilité.

Des documents pour t'aider à préparer ton projet sont disponibles sous l'onglet « Projets » et « Les Dragons Sept-Rivières » sur le site internet du Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis : www.cjed.qc.ca.

N'hésite pas à consulter la page Facebook @dragonsseptrivieres !

Tu as d'autres questions ? Contacte **Amélie Marceau**, la responsable du volet scolaire par courriel au ce1@cjed.qc.ca ou par téléphone au **418 961-2533 # 226**.

ANNEXE A – CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critères d'évaluation		Pondération (100%)
Originalité	Le projet amène une nouveauté / originalité	10%
Présentation des promoteurs	Ses compétences	10%
	Sa motivation	10%
	Son expérience	5%
Faisabilité	Le besoin à l'origine du produit/service/événement est clairement identifié	10%
	La clientèle cible est bien identifiée	5%
	Retombées du projet (économiques, sociales (école/communauté))	20%
Apport de l'élève dans son projet		10%
Qualité de la présentation		20%
<p>**Pour la catégorie « Projet fictif » : Les critères obligatoires doivent être respectés, c'est-à-dire, l'aspect écologique du projet ainsi que le financement donné de 5 000\$. Si ce n'est pas le cas, jusqu'à 20% des points peuvent être déduits du résultat obtenu.</p>		

ANNEXE B – FICHE TECHNIQUE (FINALISTES)

Veillez faire connaître vos besoins matériels pour votre présentation. Inscrire le nombre requis pour chacun des éléments proposés.

_____ Micro bâton (sans fil)

_____ Pied de micro

_____ Micro mains libres (style cravate ou casque, selon la disponibilité)

_____ Chevalet

_____ Pointeur laser

_____ Ordinateur

_____ Table

_____ Chaise

Autre matériel requis :

Les autres demandes techniques seront analysées selon leur faisabilité.

Pour votre information

Les présentations auront lieu au Centre des Congrès de Sept-Îles devant public, sur une scène sur deux écrans de chaque côté de la scène.

Pour la présentation finale, vous devrez joindre sur une clé USB les éléments suivants :

- Une image ou une illustration en format JPEG pour représenter votre projet (ex. : logo de votre compagnie);
- Votre présentation **PowerPoint**.

La clé USB doit être reçue au Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis au plus tard le 24 mars 2020 à 16h.